

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 120 (1994)
Heft: 10

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aménagement de la place Centrale, Martigny

Résultats

La commune de Martigny, par ses services techniques, a ouvert un concours de projets pour l'aménagement de la place Centrale.

Le concours était ouvert aux architectes, architectes-paysagistes, urbanistes et ingénieurs établis ou originaires de la commune de Martigny ainsi qu'aux bureaux Bernhard Stucky – Raymond Theler, architectes, Brigue; Jean-Gérard Giorla – Mona Trautmann, architectes, Sierre; Pierre Cagna, architecte, Sion; Pascal Varone, architecte, Sion; Pierre Cotter - Dominique Zuchuat, architectes-paysagistes, Sion; Denis Woeffray - Geneviève Bonnard, architectes, Monthey ; Roland Gay, architecte, Monthey.

Les participants pouvaient consulter un ingénieur en circulation de leur choix à condition que ce dernier ne participe pas personnellement au concours. En dérogation du règlement SIA 152, un même expert pouvait être consulté par plusieurs concurrents.

Sur les 30 concurrents inscrits, 23 ont rendu un projet dans les délais fixés.

Jury

M^{me} et MM. Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion, président; Stéphanie Cantalou, architecte, Berne; Jean-Paul Chabbey, architecte, Monthey; Pierre Dal Pont, conseiller municipal, Martigny; Roby Jordan, architecte-urbaniste de la ville de Martigny; Gabriel Magnin, ingénieur cantonal, Sion; Raphy Martinetti, conseiller municipal, Martigny; Livio Vacchini, architecte, Locarno; Jacques Widmann, architecte-urbaniste, Sion. Suppléants: MM. Sandro Cabrini, architecte, Lugano; Willy Fellay, ingénieur, Martigny; Christian Vogel, ingénieur, Martigny. Experts: MM. Robert Baudoin, chef jardinier de la ville de Martigny; Pedro de Arago, ingénieur en circulation, Lausanne. Secrétariat: M^{me} Sabine Rast, Fully

Palmarès

1 ^{er} prix	Fr. 8000.–	Fabrice Franzetti, arch. EPF-SIA. Coll.: Roger Fellay, arch., Martigny; ERTEC SA, bureau d'ingénieurs-conseils en circulation, Sion
2 ^e prix	Fr. 6000.–	Roland Vassaux & Joël Chervaz, Fully. Coll.: Jean-Philippe Runz, Lionel Sermier
3 ^e prix	Fr. 5000.–	Roger Bonvin, arch. EPF-SIA, Martigny, Pierre Robyr, arch. EPFL, François Doggwiler, arch. EPF-SIA. Coll.: Aimée Buhrer
4 ^e prix	Fr. 3000.–	Rouiller & Saudan SA, Martigny. Coll.: François Jolliet, Lena Poschet, Pier Lovat
5 ^e prix	Fr. 3000.–	Atelier de paysage Cotter et Zuchuat, arch. paysagistes ETS, Sion. Coll.: Philippe Curdy, arch. paysagiste ETS,

Martigny, Valérie Reymond, arch. paysagiste ETS, Sion. Conseils: Michel Clivaz, arch. EPFZ, Sion, Albin Blanchet, sculpteur, Sion

6^e prix Fr. 3000.– Jean-Gérard Giorla et Mona Trautmann, arch. EPFL-SIA, Sierre. Coll.: Vincent Degen

Achat: Fr. 2000.– Pierre Cagna, Sion. Coll.: J. Lapajne, Cédric Rime

Recommandations et conclusions du jury

Arrivé au terme de son jugement, le jury, à l'unanimité, recommande au maître de l'ouvrage le projet du premier prix comme base de travail pour la poursuite des études en vue de l'exécution. Il remercie l'ensemble des concurrents pour la contribution qu'ils ont, chacun, apportée à la recherche d'une solution pour cette importante réalisation.

Ecoles d'informatique et du tourisme, Sierre

Résultats

Ce concours a été ouvert par le Département des travaux publics du canton du Valais. Il s'agissait d'étudier la construction d'un bâtiment scolaire regroupant les deux écoles d'informatique et du tourisme pour leur permettre de fonctionner dans des conditions normales et d'évoluer en fonction de leurs besoins respectifs. Leurs locaux devaient en outre pouvoir être utilisés pour des conférences, des cours publics et des expositions, etc. Le concours était ouvert aux architectes établis dans le canton du Valais depuis le 1^{er} janvier 1993 et aux architectes valaisans établis en Suisse, inscrits au Registre valaisan des architectes ou au Registre suisse A ou B, ou diplômés EPF, EAUG ou ETS ou titulaires d'une formation reconnue équivalente. Sur 74 bureaux inscrits, 62 ont rendu un projet dans les délais fixés.

Jury

MM. Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion, président; Hans Imhof, architecte, Service des bâtiments, Sion, vice-président; Charles-Albert Antille, président de la ville de Sierre; Roger Diener, architecte, Bâle; Lévy Dubuis, chef du Service de la formation professionnelle, Sion; Joseph Guntern, chef du Service de l'enseignement secondaire, Sion; Patrick Mestelan, architecte, prof. EPFL, Lausanne; Ueli Zbinden, architecte, Zurich. Suppléants: M^{me} et MM. Marc-André Berclaz, directeur ETC, Sierre; Jean-Daniel Crettaz, architecte de la ville de Sierre, Sierre; Stéphanie Cantalou, architecte, Berne; Jean-Claude Seewer, directeur EST, Sierre. Experts: MM. Jean-Michel Bringolf, architecte, chef section bâtiments, arr. I CFF, Lausanne; Camille Ancay, ingénieur énergie, Service des bâtiments, Sion; Daniel Rey, architecte, Service des bâ-

timents, Sion. Secrétariat: M^{me} Christine Detroz-Kuonen, Fully

Palmarès

1 ^{er} prix	Fr. 18 000.–	Bureau d'architecture S. à r.l. Pierre Pralong & consorts, Crans. Coll.: Isabelle Evéquoz, Christophe Châtellet, Michel Follonier
2 ^e prix	Fr. 16 000.–	Association d'architecture Balet-Ravaz, Grimisuat, Berclaz-Goël-Torrent, Savièse
3 ^e prix	Fr. 12 000.–	Atelier 3 architectes, Carouge, Christian Exquis, Luciano Gentile, Jean-Luc Schneeberger
4 ^e prix	Fr. 10 000.–	Olivier Galetti & Claude Anne-Marie Matter, Collombey
5 ^e prix	Fr. 8000.–	Z Architectes SA, Sierre, Stéphane Rudaz, Nicolaz Pham. Coll.: Jacqueline Rhoner
6 ^e prix	Fr. 6000.–	Jean-Gérard Giorla et Mona Trautmann, arch. EPFL-SIA, Sierre. Coll.: Vincent Degen, Anna Rossetti, Olivier Vernay

Recommandations et conclusions du jury

Le jury constate que la participation à ce concours a été bonne et que la qualité moyenne des projets est élevée. Il félicite et remercie les concurrents pour la qualité de leurs travaux. Il propose au maître de l'ouvrage d'attribuer, avec réserves, le mandat pour la poursuite des études au premier prix. Les représentants des futurs utilisateurs souhaitent cependant que la décision définitive d'attribution du mandat ne soit prise qu'après présentation par l'auteur du premier prix d'une étude complémentaire répondant aux critiques du jury (...).

Le montant de Fr. 10 000.– prévu pour d'éventuels achats est réservé pour cette étude complémentaire. Le jury fonctionnera comme groupe d'experts pour suivre cette étude et pour lever ses réserves.

Aménagement d'un centre régional de sports et de loisirs à la Tioleire, Bulle

Résultats

Bulle et son agglomération constituent un pôle régional important et dynamique. En confirmation de ce rôle et pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population régionale, la commune de Bulle, d'entente avec celle de La Tour-de-Trême, a l'intention de renforcer et développer ses équipements et aménagements sportifs et de loisirs.

Dans ce contexte général, le concours d'idées a pour objet l'élaboration d'un concept d'aménagement à long terme, définissant l'organisation, l'implantation, la volumétrie et la stratégie de mise en œuvre (engagement progressif du sol) d'équipements régionaux de sports et de loisirs, ainsi que des infrastructures de viabilisation néces-

saires (système d'accès, parkings, cheminements piétonniers, etc.).

Ce concours, organisé par la commune de Bulle, était ouvert aux architectes et spécialistes d'aménagement du territoire et d'urbanisme, domiciliés ou établis depuis le 1^{er} janvier 1993 sur les territoires des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud et Tessin.

Jury

MM. Roger Currat, architecte-urbaniste, Fribourg, président; Gérald Gremaud, syndic de la Ville de Bulle; Pierre Gex, conseiller communal, Bulle; Jean-Marc Delabays, conseiller communal, La Tour-de-Trême; Aurelio Galfetti, architecte, Bellinzona; Jean Gérard Giorla, architecte, Sierre; Jean-Daniel Urech, architecte-urbaniste, Lausanne. Suppléants: MM. Jean-Claude Richoz, vice-syndic, La Tour-de-Trême; Fernand Bernasconi, architecte-urbaniste, Lausanne. Experts: MM. Walter Tuescher, architecte-urbaniste, Fribourg; François Bossel, inspecteur-forestier, Bulle; Michel Simon, ingénieur en trafic, Zurich; Jean-Pierre Sudan, maître de sports, Bulle. Invité: M. Placide Meyer, préfet de la Gruyère (voix consultative). Secrétaire: M^{me} Hélène Schindler, service technique, Bulle

Palmarès

Rang	Prix et mentions	Auteurs
1 ^{er}	mention	Mario Ferreri et Stefano Moor, arch., Bellinzona
2 ^e	1 ^{er} prix	Philippe Meier, arch. EPFL, Coppet. Collaborateur: A. Poncet, arch. EAUG
3 ^e	2 ^e prix	AC Atelier commun, Etudes et réalisations d'architecture SA, D. Dériaz, B. Junod, F. Michaud, G. Peduto, Lausanne
4 ^e	mention	Mauro Cereghetti et Michele Christen, Lugano
5 ^e	3 ^e prix	Laura Antognini et Mauro Malisia, arch., Vira Gambarogno
6 ^e	4 ^e prix	Thomas Radczuweit et Mauro Conti, arch., Locarno
7 ^e	5 ^e prix	Jean-Lou Rivier, arch., Colombier. Collaborateurs: J.-L. de Chambrier, N. Bosshard
8 ^e	6 ^e prix	Y. Coppey, Y. Chavan, P. Comina, Chr. Lugon-Moulin, Ph. Venetz, arch., Sion
9 ^e	7 ^e prix	Atelier d'architecture Jacques Ayer, arch. ETS, Givisiez. Collaborateurs: A. Bonvin, G. Loude, arch., J. Clément, apprenti S. Cerretelli, D. Krattenbacher, O. Bechade, J.-L. Pachelo, M. Schorr, arch., Gland
	mention	Catherine Prélaz, Lausanne
	mention	

mention Communauté d'étude Groupe Alpha Sàrl, collectif d'architecture et d'urbanisme Atelier d'architecture A3 Bernard Rime, arch., Ependes

Palmarès

- | | |
|-----------------------|---|
| 1 ^{er} prix | T. Weber, L. Saurer, architectes-paysagistes ETS/FSAP, Soleure. Collaborateur: D. Gadola
Collaboration/conseil: Pius Flury, arch. EPFZ/SIA; Nathalie Theler, cand. arch. EPFL; Urs Hug – Alfred Maurer, Viewline, Soleure; R. Allemand |
| 2 ^e prix | Communauté de travail Beat Egli – Martin Jundt, Bâle |
| 3 ^e prix | Orlando Pampuri, arch. EPFZ, Magadino |
| 4 ^e prix | Appert & Born, architectes-paysagistes, Zoug.
Collaboratrice: Marie-Noelle Adolph |
| 5 ^e prix | Jiri Oplatek, arch. SIA, Bâle. Collaborateur: Zdenek Trefil |
| 6 ^e prix | Weber + Hofer SA, arch. EPFZ/SIA, Zurich. Collaborateurs: Jürg Weber, Felicitas Schoberth, Andreas Strübin |
| 1 ^{er} achat | Regula Bonomo, arch. EPFZ, Zurich,
Expert: M. Müller |
| 2 ^e achat | Eugen Eisenhut, arch. EPFZ, Brigue-Glis |

Nouvel aménagement du centre-ville de Brigue¹

Résultats

Jury

M^{me} et MM. Carl Fingerhuth, architecte, Bâle, président; Rolf Escher, président de la ville de Brigue-Glis; Roland Seiler, conseiller municipal, Brigue; Hans Ritz, architecte de la ville de Brigue-Glis; Kurt Aellen, architecte, Berne; Romaine de Kalbermann, architecte, Genève; Vittorio M. Lampugnani, professeur, Francfort; Flora Ruchat Roncati, professeur, Zurich. Suppléants: MM. Louis Ursprung, conseiller municipal, Brigue-Glis; Jean-Jacques Borgeaud, paysagiste, Lausanne. Experts: MM. Ueli Wirz, commission pour la vieille ville, Brigue, Pierre Derendinger, ingénieur civil, Brigue.

¹IAS N° 1/2 du 12 janvier 1994, p. 24

Fin de la partie rédactionnelle

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Ville de Châtel-St. Denis/FR	Centre d'activités et de loisirs, Châtel-St. Denis, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton, inscrits au registre des personnes autorisées dans le canton où ils pratiquent	13 mai 94 (dès le 31 janv. 94)	4/94 p. 60
Otto Stadler, Altdorf/UR	Centre d'achat «Türmli», Altdorf, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992 dans les cantons d'Uri, Schwyz, Unterwald ou au nord du Tessin ainsi que les architectes originaires du canton d'Uri	16 mai 94 (dès le 1 ^{er} déc. 93)	
Caisse nationale suisse d'assurance CNA	Clinique de réadaptation CNA, Sion, CP	Architectes REG A établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 dans les cantons romands (FR, GE, JU, NE, VD, VS) ou dans les districts bernois de Courtelary, Moutier et de la Neuveville	21 juin 94 (15 fév. 94)	3/94 p. 47
Ville de Zoug	Home pour personnes âgées Roost, Zoug, CP	Professionnels domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 ou originaires de ce canton	(1 ^{er} juill. 94)	
Académie suisse des sciences techniques	Prix de l'énergie renouvelable	Personnes ou entreprises privées, institutions publiques	30 avril 95 (15 déc. 94)	21/92 p. 414

Nouveau dans cette liste

Usine électrique (EWA),
Altdorf/UR Bâtiments d'exploitation
EWA, CP

Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1^{er} janvier 1993 dans le canton d'Uri et architectes originaires du canton d'Uri

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.